Cinquante ans après « sionisme = racisme » – La résolution qui n’est jamais vraiment morte

Il y a cinquante ans aujourd’hui, le 10 novembre 1975, l’Assemblée générale des Nations unies votait pour qualifier le sionisme de racisme.

Par Jan Kapusnak, texte intégral publié sur mena-watch.com

(Résumé) « La phrase était courte, les dommages longs. Elle a donné une légitimité à une campagne idéologique qui avait gagné en force depuis les années 1960, lorsque Moscou avait découvert que la condamnation du sionisme en tant que racisme était un moyen facile de courtiser des partenaires arabes et de nombreux États nouvellement décolonisés », écrit Jan Kapusnak, politologue spécialisé dans le Moyen-Orient.

Un demi-siècle plus tard, malgré son retrait officiel en 1991, cette assimilation est plus forte que jamais – dans les instances de l’ONU, les médias, les rues et les campus universitaires, surtout depuis le massacre du Hamas du 7 octobre 2023.

Guerre froide et instrumentalisation idéologique

Kapusnak décrit comment la résolution 3379* a vu le jour en pleine guerre froide : après la victoire d’Israël dans la guerre des Six Jours en 1967, Moscou a présenté le sionisme comme un avant-poste de l’impérialisme américain et a utilisé les médias, les organisations du front et le mouvement des non-alignés pour le diffuser à l’échelle mondiale. Le 10 novembre 1975, 72 États ont voté pour la résolution, 35 contre et 32 se sont abstenus.

L’ambassadeur d’Israël à l’ONU, Chaim Herzog*, a rappelé dans son discours l’anniversaire de la Nuit de Cristal et a déclaré qu’Israël prônait la coexistence et non le racisme, avant de déchirer le document. L’ambassadeur américain Daniel Patrick Moynihan a qualifié la décision d' »acte infâme ». Le gouvernement fédéral l’a également qualifiée d’incompatible avec la Charte des Nations unies. Selon Kapusnak, l’abrogation de 1991 n’était pas un changement de mentalité moral, mais la conséquence de changements géopolitiques après la fin de la guerre froide.

Délégitimation continue d’Israël

Depuis lors, selon Kapusnak, le système anti-israélien est resté en place : Des dizaines de résolutions contre Israël, le point 7 permanent de l’ordre du jour du Conseil des droits de l’homme et des mandats unilatéraux comme celui du rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l’homme dans les

territoires palestiniens occupés depuis 1967. L’auteur fait référence à la Conférence mondiale contre le racisme de 2001 à Durban, où le slogan « Le sionisme est le racisme » a fait son retour et où un « scénario de guerre politique » contre Israël a vu le jour – avec des termes tels que « Etat d’apartheid », des campagnes juridiques et une chambre d’écho des ONG. Cinquante ans après la résolution, Kapusnak affirme que son héritage idéologique perdure : l’État juif continue d’être stigmatisé comme une tache morale. Le sionisme, écrit-il, est le droit du peuple juif à sa propre patrie et à son propre État – le dénoncer comme du racisme est de l’antisémitisme.